



● MOBILITÉ ET
AGGLO TRANSPORTS

Gazeran | Rambouillet

Le déploiement des pistes cyclables

Dans le cadre de son projet de territoire 2022/2030 et de l'élaboration d'un schéma directeur cyclable, Rambouillet Territoires met en avant sa volonté de renforcer les mobilités douces, en particulier l'usage du vélo. La communauté d'agglomération a entrepris plusieurs initiatives pour consolider le réseau de pistes cyclables. Deux projets sont déjà lancés.

Publié le : 27 septembre 2024

Débutée en juin, la réalisation d'une voie verte entre les giratoires de Carrefour et de la zone commerciale du Brayphin vise à établir une voie de circulation partagée par les piétons et les cyclistes tout en sécurisant leurs déplacements. Cette voie de circulation douce sera ensuite étendue le long de la RD 150 jusqu'à la jardinerie « Les Jardins d'Émilie ». Le projet prévoit également un aménagement autour du bassin de rétention d'eau pour en faire un lieu agréable pour le public.

L'objectif des travaux est de permettre aux salariés, visiteurs et clients de rejoindre les zones de Bel-Air et Bel-Air-la-Forêt à pied ou à vélo tout en maintenant une fluidité de circulation pour les automobilistes. Cette voie verte sera dotée d'un éclairage intelligent à LED basse consommation s'allumant uniquement lors du passage des utilisateurs, alliant économie et respect de l'environnement. Ces travaux, d'un montant global de 800 000 € - subventionnés à hauteur de 130 000 € par la région Île de France - devraient s'achever à la fin de l'année.

Un deuxième projet, rue du Chemin vert au Perray-en-Yvelines, devrait démarrer en septembre. Les travaux, en 3 phases, s'étaleront sur un an.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

15-12-2025 23:31

<https://www.rt78.fr/actualites/le-deploiement-des-pistes-cyclables>

Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie globale de Rambouillet Territoires pour promouvoir les mobilités actives, améliorer la qualité de vie des habitants, et répondre aux défis écologiques et économiques.

Focus sur le schéma directeur cyclable

Adopté en mai 2023, le schéma directeur cyclable a pour objectifs de comprendre les attentes et besoins des habitants du territoire et de proposer, à partir d'un diagnostic, un réseau vélo et piéton structuré et interconnecté. Il s'agit également de hiérarchiser les itinéraires identifiés selon leur vocation et leur échelle (communale ou intercommunale), de formuler une stratégie cohérente avec les projets locaux et d'élaborer un plan d'investissement pluriannuel.